



**Participation à l'enquête publique  
Extension des activités du Parc zoologique d'Amiens Métropole**

**31 octobre 2022**

À l'heure où le gouvernement appelle les collectivités et l'ensemble des Français.es à la sobriété énergétique, la Métropole poursuit son projet d'extension du parc zoologique d'Amiens.

Ce projet prévoit, notamment, la construction d'une **zone « savane »** qui pourra accueillir des girafes, mais aussi des hippopotames pygmées et des crocodiles d'Afrique à l'intérieur d'une « **serre tropicale de 3 000 m<sup>2</sup>** ».

Le budget estimé pour l'ensemble de ce projet d'extension, avant l'inflation, s'élevait à **12 millions d'euros**.

Réaliser des travaux d'ampleur pour accueillir en Picardie des espèces animales qui vivent sous des climats tropicaux n'est pas la priorité en temps de crise. Alors que la Métropole prévoit de baisser la température dans les gymnases, elle prévoit en même temps la construction d'un équipement - une serre tropicale - qui consomme une énergie folle.

Pour le groupe « Amiens c'est l'tien », ces 12 millions d'euros devraient plutôt être utilisés pour accélérer la rénovation thermique et l'adaptation au changement climatique des logements, des écoles et des crèches.

La priorité reste d'aider les Amiénois.es à faire face à la crise énergétique que nous traversons.